

Présentation de capitainerie

Premier point de contact avec les navires et l'interface entre tous les usagers du port, la capitainerie est le cœur opérationnel de l'activité portuaire.

Publié le 18/07/2023 - Mis à jour le 18/10/2023

Missions

- prévision et surveillance du trafic maritime et fluvial dans les chenaux d'accès et zones de mouillage ;
- contrôle des entrées et sorties des navires ;
- placement des navires et amarrage à quai ;
- aide à la navigation ;
- police des plans d'eau ;
- suivi des marchandises dangereuses, des déchets d'exploitation et résidus de cargaison, du niveau de sûreté des navires ;
- mise en œuvre des moyens de lutte contre les pollutions des plans d'eau portuaires.

Rôle

- l'accueil des navires sur la rade de la Carosse (gestion des zones d'attente),
- le placement des navires à quai,
- la surveillance du trafic maritime dans les chenaux d'accès et zones de mouillage,
- de faire appliquer et respecter les différents règlements en ce qui concerne la police et l'exploitation portuaire,
- de veiller à la conservation du domaine public maritime naturel et artificiel dans les limites administratives du port,
- la sécurité et la sûreté portuaire,
- préservation de l'environnement,
- gère les situations d'urgence en concertation avec les services d'état concernés (Préfecture, Pompiers, ...)
- participe au suivi hydrographique des plans d'eau.

Les compétences maritimes des officiers de port les désignent aussi tout naturellement pour être les conseillers nautiques des autres services portuaires lors des études sur les aménagements à effectuer aux ouvrages et aux infrastructures du port.

Accéder à la visualisation du trafic en temps réel à partir du site [DrakHar](#)

Chiffres

clés

5

officiers de port

25

officiers de port adjoints

18

auxiliaires de surveillance

3000

Escales maritimes

6000

Escales fluviales



71, quai Colbert, 76600 Le Havre

02 79 18 05 00